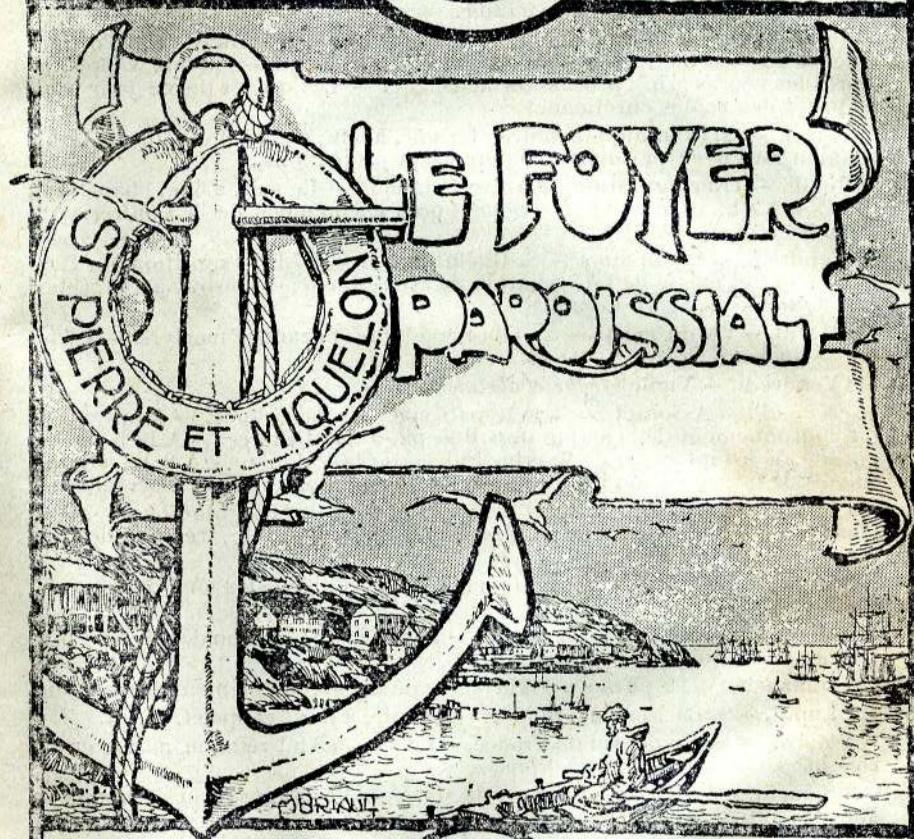
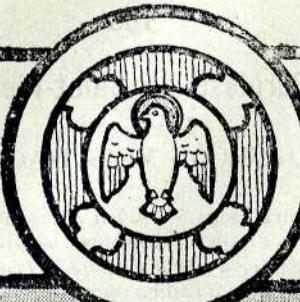




2^{me} Année
N° 19

JUILLET.
1925.



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France . . . 6 fr.
Etranger . . . 8 fr.



ADMINISTRATION
Au Presbytère
de Saint-Pierre.



Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS D'AOUT 1925

1 Samedi. — S. Pierre-aux-Liens. — A 7 h., messe de la Confrérie du Saint Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies, salut.

N. B. — *Indulgence plénier à chaque visite à l'église, aux conditions ordinaires, depuis midi jusqu'à demain soir.*

2 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Fête de Notre-Dame des Anges de la Portion-cule. — Expositio du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres (6 h.), procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

4 Mardi. — S. Dominique, conf. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut. — A 8 h., réunion au Foyer paroissial: conférence et projections.

6 Jeudi. — Transfiguration de Notre-Seigneur. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut. — A 8 h., réunion (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

7 Vendredi. — 1^{er} du mois. — S. Gaétan, conf. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

11 Mardi. — 2^{me} du mois. — S. Tiburce et Ste Suzanne, martyrs. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

14 Vendredi. — Vigile (*Jeûne et abstinence*).

15 Samedi. — Assomption. — Fête patronale de la France. — Anniversaire du couronnement de la statue de S. Joseph, à Saint-Pierre. — A 10 h., messe pontificale à l'intention de tous les Fidèles de la Colonie. — A 2 h., vêpres, suivies de la procession traditionnelle et bénédiction du T. S. Sacrement.

16 Dimanche. — 3^{me} du mois. — S. Joachim, père de la Sainte Vierge. — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mens. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des Enfants de Marie au Pensionnat.

18 Mardi. — Le soir, à 8 h., réunion des Dames Catéchistes au Foyer paroissial.

19 Mercredi. — S. Jean Eudes, conf. — Jour de l'Association des Mères Chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

23 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 4/2 comm. mens. des garçons

24 Lundi. — S. Barthélemy, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet, salut.

25 Mardi. — S. Louis, roi de France. — Le soir, à 8 h., réunion au Foyer paroissial: conférence et projections.

29 Samedi. — Le Très Saint Cœur de Marie. — A 7 h., messe des Enfants de Marie. — Le soir, à 5 h., chapelet, litanies, salut.

30 Dimanche. — Solennité du Très Saint Cœur de Marie.

..

MESSES. — *Dimanches et Fêtes:* 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.



L'Assomption



C'est la plus ancienne et la plus grande des fêtes de la Sainte Vierge. Elle a pour objet d'honorer sa bienheureuse mort, sa résurrection et son entrée triomphante au ciel. On pense que c'est à Jérusalem qu'elle s'endormit dans le Seigneur. Les Apôtres déposèrent son corps dans un tombeau creusé dans le roc, à Gethsémani. Selon le sentiment de l'Eglise universelle, Marie n'y demeura que quelques instants : son corps fut réssuscité et enlevé aux cieux.

L'Assomption est la fête patronale de la France.

Notre Saint-Père le Pape Pie XI a déclaré solennellement que « la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu, sous le titre de son Assomption au ciel, a été régulièrement choisie comme principale Patronne de toute la France auprès de Dieu ». En effet, c'est en 1638, pendant une guerre avec l'Espagne, que le roi Louis XIII consacra son royaume à la Sainte Vierge; et il ordonna que cette consécration fut rappelée chaque année, le jour de l'Assomption, par une procession, à l'issue des Vêpres.

La France catholique n'a jamais oublié de célébrer cette cérémonie, connue sous le nom de « procession du vœu ».

Ayons Confiance !

Confiance ! Dieu ne nous fait pas de vaines promesses.

Vous semble-t-il parfois que nos prières ne sont pas entendues : Dieu a promis de céder à notre pieuse importunité qui sollicite sa miséricorde.

Doutez-vous de vous-même, vous sentez-vous incapable de remplir vos devoirs : Dieu nous a fait dire par son apôtre qu'on peut tout en Celui qui fortifie les faibles.

Etes-vous en butte contre les ennemis de votre salut : Dieu a promis que le bon combat serait couronné par la victoire.

Etes-vous inquiet de votre lendemain, angoissé par les nécessités de la vie : Dieu a promis d'avoir plus de soin de nous que des oiseaux des champs auxquels rien ne manque.

Etes-vous éprouvé par la malice des hommes : Dieu a promis de nous ouvrir son cœur et de répandre sur le nôtre un beaume qui le guérirait.



Allez-vous succomber sous le poids des revers, des peines de cette vie: Dieu a promis de faire succéder le calme à la tempête et de récompenser par une gloire immense un moment de tribulation passagère.

Confiance ! Dieu ne fait pas de vaines promesses. Notre bonheur dépend de notre confiance en Dieu !

P. Monsabré

Paroisse de Saint-Pierre

Actes paroissiaux du 15 juin au 15 juillet 1925

BAPTÉMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 19 mai : Jean - Victor - Marie REUX. : Parrain : Victor Lemétayer; marraine : Simone Lemétayer. — *6 juillet* : Pierre-Jean-Ernest FAVEREAU. Parrain : Jacques Favreau ; marraine : Simone Favreau. — *12 Juillet* : Andrée-Edmonde-Augusta FONTAINE. Parrain : Auguste Fontaine ; marraine : Argentine Déminiac.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 24 Juin : Maurice APESTÉGUY et Liliane HALEY. — *8 Juillet* : Henri-Ernest-André PATUREL et Gabrielle-Francine-Anne LENORMAND.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps,

Le 17 juin : Eugène-Albert MADÉ, 53 ans. — *20 juin* : Stanislas-Marie BOUGET, 42 ans. — *22 juin* : Emile-Léon-Jules HUREL, 19 ans. — *30 juin* : Jean TURPIN, 85 ans. — *2 juillet* : Marcel-Joseph MAXIME, 20 ans. — *10 juillet* : Virginie BRIAND, née Audoux, 65 ans. — François GIRARDIN, 78 ans. — *11 juillet* : Renée MARIE, 24 ans. — Manoël CHUOA, 17 ans.



Le Grand Jour

C'a été celui de la Communion solennelle et de la Confirmation.

Une retraite de trois jours, préchée par le P. Hélin, a réuni 152 enfants, y compris les élus de l'an dernier. C'est le dimanche, 5 juillet, à la messe de 7 h. 1/2, qu'a eu lieu la Communion solennelle. Pendant que l'orgue préludait doucement au grand acte qui allait s'accomplir, les enfants sont venus, les uns après les autres, s'agenouiller sur des prie-Dieu, tout près de l'autel, pour recevoir des mains de Monseigneur « le Dieu qui réjouit leur jeunesse ». Beaucoup de parents ont tenu à les accompagner à la Sainte Table.

La messe de 10 h. est finie. Après un sermon de circonstance, Monseigneur procéde à la cérémonie de Confirmation. On connaît les rites si expressifs de ce sacrement qui fait le chrétien parfait, armé pour les luttes de la vie spirituelles.

Quatre-vingts enfants ont été confirmés. Voici leurs noms :

Du Collège Saint-Christophe : Admond Aug., Bartlett Richard, Briand André, Chandoizeau Gust., Dagort René, Derible François, Gautier Jean, Gauvain Jean, Gélos Armand, Gervain Pierre, Girardin Lucien, Hebditch Paul, Hutton Ernest, Lalanne Jean, Larralde Maurice, Lefresne René, Le Trocquer Aug., Plaa Pierre, Perrin François, Perrot Edouard, Roverch Paul, Roverch Emile, Victor Ernest, Vigneau Jos.

De l'Ecole Communale : Artois Jos., Beaupertuis Pierre, Bensch Guy, Bisson Georges, Chesnel Jos., Desdouët Louis, Dodeman André, Foliot Jean, Hallouët J.-Bte, Hurel Georges, Iza Jos., Josseaume Georges, Laffitte Fr., Langlois Pierre, Mahé André, Mahé Paul, O'Connel Daniel, Portais René.

Du Pensionnat : Béchet Madeleine, Clément Marie, Dugué Juliette, Girardin Yvonne, Huby Marguerite, Irvigine Marie-Andrée, Lafargue Angèle, Lechevallier Ella, Leroux Gabrielle, Morazé Bérangère, Thomas Marthe, de la Villefromoy Marie.

De l'Ecole Sainte-Croisine : Apestéguy Bernadette, Apestéguy Madeleine, Derible Jeanne, Etchegoyen Héléna, Farvacque Simone, Frioult Georgette, Girardin Laure, Hacala Alice, Hacala Paulette, Heudes Antoinette, Hurel Marie, Ilarréguy Léda, Larralde Etienette, Lefèvre Marie, Lemaine Marie, Lescaméla Emilienne, Rebman Rose, Vigneau Louise, Téletchéa Marcelle.

De l'Ecole Communale : Amestoy Antoinette, Coutances Blanche, Guyomarch Emienne, Couëpel Louisa.

N'allant plus à l'école : Briand Madeleine, Flannigan Alice, Quémart Solange.

Le Parrain de Confirmation a été M. Pierre Gervain, pilote, président de la Société des Marins ; la Marraine : M^{me} Pierre Gervain, membre du Conseil de l'As-association des Mères chrétiennes.

Dans la soirée, après les Vêpres, a eu lieu la rénovation publique des promesses du Baptême et la consécration à la Très Sainte Vierge, tout cela précédé d'une allocution du P. Lucas qui, pendant l'année scolaire, avait préparé les enfants à ce grand jour.

La procession des enfants a fait ensuite le tour de l'église, au chant de can-



iques, e' a passé, pour les saluer, devant les Fonts baptismaux gracieusement ornés pour la circonstance. Un salut solennel du T. S. Sacrement a terminé cette journée si remplie de bénédictions.

Il n'y a pas, dit-on, de fête sans lendemain. — Le lendemain du Grand Jour a été consacré, comme de juste, à l'action de grâces. Tous les enfants ayant pris part aux cérémonies de hier ont assisté à la messe de 8 h., après laquelle le Père Prédicateur de la retraite leur a donné, par privilège, la bénédiction Apostolique.

Monseigneur a ensuite imposé les scapulaires de N.-D du Mont Carmel et de l'Immaculée Conception, et distribué les souvenirs de Communion solennelle et de Confirmation.

Echos du Mois

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1925)

Port de Saint-Pierre. — Les entrées, pendant le mois de juin, ont été de 25 vapeurs et 102 voiliers.

Fête du Sacré-Cœur (19 juin). — C'est la fête titulaire de l'église paroissiale. Elle a été célébrée pieusement au jour même demandé par Notre-Seigneur, c-à-d. le 1^{er} vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement, et ce conformément au vœu prononcé par les Evêques de France au mois de mars 1917.

A 7 h. 1/2 a eu lieu une messe de communion générale célébrée par Monseigneur. La chorale des Enfants de Marie a exécuté plusieurs morceaux de circonstance. Le Très Saint Sacrement est resté exposé toute la journée; et les adorateurs ont été nombreux. Le soir, à 8 h., chant solennel des Complies et sermon du Père Cardinal; puis le Saint Sacrement, précédé d'une belle théorie de petites fleuristes et d'enfants de chœur, a été porté en procession à travers l'église, pendant que l'on chantait les litanies du Sacré-Cœur. Avant la bénédiction, le célébrant a renouvelé, au nom de la paroisse, l'amende honorable et la consécration à Notre-Seigneur.

Aujourd'hui ont figuré pour la première fois, de chaque côté du maître-autel, les statues au riche décor d'anges adorateurs, offertes par deux généreux négociants de la ville.

Procession de la Fête-Dieu. — Le dimanche, 21 juin, à l'issue des vêpres, a eu lieu la deuxième procession. Temps superbe. Parcours plus long que dimanche dernier: la fête n'en a été que plus imposante.

Le cortège s'est arrêté une première fois sur le quai de la Roncière. Le re-



posoir de M^{me} Henri Paturel -- il y a 43 ans que le même dévouement préside à son installation -- domine la rade où presque tous les navires ont hissé le grand pavois. A un moment donné, une sonnerie de clairons se fait entendre: la foule s'incline: Jésus bénit les Saint-Pierrais massés devant l'autel, les marins étrangers, les bateaux ancrés au port, la mer -- cette tombe immense qui garde jalousement un si grand nombre des nôtres...

Voici, après les rues Lamenlin et Nielly, le reposoir de M^{me} Enguehard. C'est la 59^{me} année que celle vénérable paroissienne le fait préparer en vue du cortège Eucharistique. Après une nouvelle bénédiction, la procession se dirige, par les rues de la Gentille, Richerie, de l'Hôpital et Bisson, vers la place de la Liberté. Là des mains pieuses ont édifié et orné le reposoir donné par M^{me} Alfred Briand à l'Association des Enfants de Marie de Saint-Pierre.

Les cloches se sont remises en branle. Au milieu des chants et des prières la procession revient à l'église, par les rues Borda et St-Olivier. Cantique d'action de grâces, bénédiction, acclamations au T. S. Sacrement... C'est fini ! Mais non: Monseigneur s'avance au bord du sanctuaire pour dire à la paroisse la joie que lui a causée la fête de ce jour, superbe complément de la fête de dimanche dernier. Il remercie tous ceux qui ont aidé à en rehausser l'éclat: les maîtresses de maison, pour avoir orné leurs demeures sur le parcours de la procession, les organisateurs des reposoirs, chacun si gracieux dans son genre, les messieurs qui, en tenue de ville, se sont fait un honneur de porter croix, dais, bannières; puis les clairons, le chœur des chantres et celui de chanteuses, avec tous les groupements paroissiaux; enfin la foule qui a fait pieusement cortège à Notre-Seigneur.

Encore une belle journée, dont les âmes garderont un doux souvenir !

Au cinéma. -- Il y a eu foule, dimanche soir, 21 juin, à la Salle des Fêtes du Foyer paroissial. L'affiche avait été alléchante: elle promettait, dans le drame *Mon Gosse*, une étoile de cinéma, le jeune Jackie Coogan, déjà célèbre dans les deux mondes. L'impression générale des assistants a pu se traduire par un seul mot, tombé de la bouche d'une haute personnalité de St-Pierre, « Epatant ! ». Jackie Coogan, à peine âgé de huit ans, est un petit prodige. Il a déjà suscité de terribles convoitises. On mande, en effet, de Los-Angeles que la police vient d'arrêter trois individus qui s'appelaient à enlever l'enfant en automobile, dans le but d'obtenir une rançon d'un million de dollars !

Autre séance des plus intéressantes -- pour laquelle il a fallu refuser des billets -- le dimanche, 28 juin. Dans « le Chevalier de l'Ombre », une courageuse jeune fille a réssuscité une vieille légende irlandaise et joué brillamment le rôle du mystérieux « Chevalier », juste et puissant protecteur des humbles et des pauvres contre la rapacité de riches usuriers.

Les travaux du port. -- Ils sont poussés avec vigueur, sous la direction de M. Delzons, un des ingénieurs de la Société Générale d'Entreprises. La première partie du programme comporte l'amélioration des conditions d'abri du Barachois. On relève donc la chaussée de l'Île-aux-Moules, avant de la recouvrir de blocs de béton. La digue ainsi formée sera une défense efficace contre le ressac des mers de l'Est, déjà amorti par la chaussée naturelle de la Roche-à-Bertrand.



Une autre partie du programme prévoit des travaux d'aménagement du port lui-même. Nous en parlerons ultérieurement.

Elections. — Les électeurs Saint-Pierrais ont été convoqués pour le dimanche 5 juillet, à l'effet d'élire 4 membres du Conseil d'Administration.

Sur 768 électeurs inscrits, il a été exprimé 333 suffrages.

Ont été élus: MM. Dominique Borotra, 305 voix; Léonce Dupont, 299 voix; André Paturel, 298 voix; Joseph Lefèvre, 278 voix.

La « Sainte-Jeanne-d'Arc ». — Voici les résultats de la première croisière du navire-hôpital sur les banes: 103 communications avec les navires; 68 consultations médicales; 12 malades hospitalisés; 4516 lettres distribuées; 4127 lettres reçues; 181 télégrammes transmis; 112 télégrammes reçus; 26 communications téléphoniques; 69 journées d'hôpital. — En outre, ont été recueillis et remis à leurs capitaines 4 doris en dérive; plusieurs autres sont signalés comme disparus.

Le 11 juillet, — courte apparition de la « Sainte-Jeanne-d'Arc », pour déposer à l'hôpital de Saint-Pierre plusieurs malades recueillis sur les banes. L'un d'eux, mousse Portugais de 15 ans, avait succombé pendant le trajet. Il a été enterré dans la soirée. A la suite de M. Jean Légasse, consul du Portugal, un grand nombre de marins portugais, « en ciré », ont suivi le corbillard à l'église et au cimetière.

Examens du Brevet élémentaire. — Ils ont eu lieu les 7, 8, et 9 juillet. La Commission nommée par M. le Gouverneur pour juger de l'aptitude des candidats était ainsi composée: MM. Michel, Sous-Chef de Bureau à l'Administration Centrale, président; Le Dall, Chef du Service des Douanes; Bonin, instituteur à Miquelon; M^{me} Talpin, institutrice à l'Île-aux-Chiens; M. Le Hors, ancien Directeur d'Ecole; le R. P. Cardinal, professeur.

Neuf candidats se sont présentés: 2 du Collège S.-Christophe, 4 du Pensionnat, 1 de l'Ecole Sainte-Croisine, 2 de l'Ecole communale. — Cinq ont été reçus définitivement, soit 2 du Collège, 2 du Pensionnat, et 1 de l'Ecole Ste-Croisine. Leurs noms figurent au palmarès de fin d'année scolaire.

Le 14 juillet. — Il y a eu un peu de brume; mais cela n'a pas empêché la fête de battre son plein dès le milieu de la journée.

Il est douteux que l'on se soit beaucoup préoccupé du fait historique — une insurrection populaire — qui est censément commémoré en ce jour. Mais pourquoi d'ailleurs, n'aurait-on pas profité des distractions qui ont été offertes, après que la Municipalité avait élaboré un si alléchant programme?

Ge programme, il serait trop long de le reprendre, ici, dans les détails. Disons toutefois que, le matin à 9 h. 1/2, un concours de tir (*fusil Gras et fusil de guerre*), au Rond-Point de la route de Savoyard, a valu des prix, d'une part à MM. Henri Dagort et Léopold Turgot, d'autre part à MM. Albert Ozon et Joseph Casamayor.

Courses de bicyclettes, à 2 h. — Le vainqueur a été M. Pierre Dérible. Puis une course de chevaux a mis en ligne six concurrents. C'est le cheval de M. Jos. Gautier, boucher, qui est arrivé premier.



A 2 h. 1/2, un match de football a opposé deux équipes Saint-Pierraises. Les « maillots verts » l'ont remporté, par 3 but à 0, sur les « maillots rouges ».

A 8 h., sur la place du Gouvernement, il y a eu un intéressant spectacle de cinéma, pour lequel la « Saint-Pierraise » du Foyer paroissial avait fourni son matériel. — Comme intermèdes, on a admiré les diverses phases d'un superbe feu d'artifice. A mentionner aussi une joyeuse retraite aux flambeaux.

Arrivées et départs. — Sont arrivés le 18 juin, par le « Pro-Patria »: MM. Alb. Briand fils, Evenou, E. Lacroix, Miller fils, Jacques Nicolas; M^{me} Caparroi, J. Heudes, Victor; M^{les} Al. Coste, L. Gautier.

Sont partis le 21 juin, par le « Pro Patria »: MM. Eug. Folquet et fils, M. et M^{me} Chanot; M^{me} Aug. Legentil et fille; M^{le} M. Davis. — Le 27 juin: par le « Mulhouse », à destination de Port de Bouc: M. et M^{me} Th. Davis; M^{le} L. Davis; M^{me} Jos. Gautier et ses enfants; Sœur Marie.

Sont arrivés le 1^{er} juillet, par le « Pro Patria »: MM. D. Borotra, Jh. Gautier, Julien Briand, Noël Girardin, Eug. Mahé, Clém. Ozon, Jules Poirier et un enfant, Fr. Tesnière et ses deux petits frères; M. et M^{me} Eug. Debrouise, M. et M^{me} Winckler-Arnaud et leur nièce; M^{me} Cormier et M^{le} Simone Cormier; M^{mes} Coupard-Coste, Decoqs-Coste, Grézel; M^{me} Jos. Grosvalet et un enfant; M^{me} Jacques Légasse et M^{le} Madeleine Légasse; M^{me} L. Perron-Tessière; M^{les} Mad. Goutière, Paule Humbert, Mad. Lefèvre, Andrée Morazé.

Sont partis le 5 juillet, par le « Pro Patria »: MM. Julien Briand, Louis Hardy, Jacques Nicolas; M. et M^{me} Julien Huby; M^{me} Vve Briand, M^{le} Suzanne Laborde.

La souscription de Sainte-Croisine

3^{me} liste (arrêtée le 30 juin 1925).

J.V. : 81 fr. — Anonyme : 5 d. — Mlle Boutron (Hamilton, Mass.): 1 d. — Miss E. Grant: 1 d. — L. : 1000 fr. — S. : 100 fr. — Anonyme : 50 fr. — V. G. 120 fr. — C. : 500 fr. — Anonymes : 100 fr. ; 100 fr. ; 100 fr. ; 5 fr. ; 7 fr. — H. : 100 fr. — Anonymes : 6 fr. ; 30 fr. ; 27 fr. ; 50 fr. ; 24 fr. : 500 fr. — Anonymes: 30 fr. ; 1126 fr. — P. (Côte d'Or) : 50 fr. — L. 100 fr. — G. 100 fr. — F. (Landes) : 50 fr. — S. (Seine) : 5 fr. — M. et M^{me} S. : 100 fr. — V. : 20 fr. — E.V.: 50. — B. : 1000 fr. — E. : 200 fr. — J. G. : 100 fr. — Mlle E. Cormier (Canada): 5 d. — E. V. : 232 fr. — A. : 20 jr. — Tronc de Ste-Croisine : 262 fr. — Tombola L. : 1020 fr. — H. : 100 fr. — Un missionnaire d'Afrique : 50 fr. — D. : 100 fr. — L. : 100 fr. — Anonyme : 80 fr. — A l'occasion de la fête de S. Joseph : 337 fr. — Anonymes : 8 fr. ; 25 fr. — M^{me} Vve L. Deschamps (Orléans, Mass.): 100 fr. — C. H. : 1025 fr. — C. : 80 fr. — Divers : 400 fr. ; 12 fr. ; 5 fr. — P.F. : 150 fr. — F. : 200 fr. — Divers : 122 fr. ; 25 fr. — B. : 100 fr. — D. 25 fr. — C. H. : 1155 fr. — L. : 100 fr. — Anonymes : 15 fr. ; 65 fr. — Quête : 538 fr. — Tronc



de Ste-Croisine : 94 fr. -- R. G. : 150 fr. -- Anonymes : 30 fr. ; 20 fr. -- Quête: 520 fr. -- H. P. : 50 fr. -- D. : 5 fr. -- Anonymes : 30 fr. ; 25 fr. -- L. A. : 50 fr. -- Tronc de Ste-Croisine : 117 fr. -- T. : 5 fr. -- Anonymes : 5 fr. ; 10 fr. ; 5 fr. -- E. : 50 fr. -- M. : 100 fr. -- Anonyme : 5 fr. -- Le chantier : 25 fr. -- M. Murphy (Placentia) : 5 d. -- Anonyme : 5. fr. -- M. : 2 d. -- Ristourne L. : 70 fr.

La souscription reste ouverte

Distribution des prix aux Elèves du Collège Saint-Christophe.

Elle a eu lieu lundi, 13 juillet, à 14 h. 1/2, dans la Salle des Fêtes du Foyer paroissial, sous la présidence d'honneur de M. Bensch, Gouverneur de la Colonie. Assistance choisie, où M. le Maire, le Président de la Chambre de Commerce et les principaux Fonctionnaires voisinaient avec les Membres du Comité de l'Enseignement libre et les parents des élèves.

Après un morceau de piano enlevé avec maestria par M. Louis Andrieux, on a applaudi un chœur en l'honneur de Jeanne d'Arc. Puis Mgr Heitz, Préfet Apostolique, a fait le discours d'usage sur la façon de profiter des vacances, — ce temps de repos étant destiné à préparer la rentrée prochaine et à mettre à l'épreuve l'esprit d'initiative des enfants.

La lecture du palmarès — à trois reprises entrecoupée de gracieux intermèdes — a été écoutée avec un vif intérêt et souvent interrompue par les applaudissements, surtout lorsque, pour finir, ont été proclamés les candidats reçus aux derniers examens et les heureux gagnants des prix d'honneur.

Voici d'ailleurs les noms des lauréats:

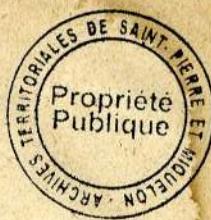
PRIX D'HONNEUR (offert par M. le Gouverneur): Jacques Favereau, élève de Sixième.

PRIX D'HONNEUR (offert par le Comité de l'Enseignement libre): Auguste Le Troquer, élève de Septième.

PRIX D'HONNEUR (offert par M. le Gouverneur): Christian Favereau, élève de Huitième.

Ont mérité, en outre, une *Mention d'Honneur*: Pierre Gervain, élève de Sixième; Richard Bartlett, élève de Septième; René Goupilliére, élève de Huitième.

N. B. — Les *Prix d'Honneur* sont décernés par les suffrages des Maîtres et des Elèves à l'élève de chaque classe qui s'est tout particulièrement distingué par un ensemble marquant de qualités, par son application et surtout par sa bonne conduite.



PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE.

offerts par Mgr Heitz, Préfet Apostolique

Classe de Sixième. — 1^{er} Prix. Victor Girardin.

Classe de Septième. — 1^{er} Prix. Christian Morazé.

Classe de Huitième. — 1^{er} Prix. Lucien Girardin.

PRIX D'EXCELLENCE.

Ces prix sont attribués aux élèves qui ont obtenu les meilleures places dans l'ensemble des compositions et concours de l'année scolaire.

CLASSE DE SIXIÈME, 1^{re} division. — PRIX (offert par M. Henri Fougère, Député de l'Indre, Délégué des Iles Saint-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies): Jacques Favreau.

2^{me} division. — PRIX (offert par le Comité de l'Enseignement libre): Pierre Gervain.

CLASSE DE SEPTIÈME, 1^{re} division. — PRIX: Auguste Le Troquer.

2^{me} division. — PRIX: Georges Briand.

CLASSE DE HUITIÈME, 1^{re} division. — PRIX: Robert Dagort.

2^{me} division. — PRIX: Joseph Vigneau.

BREVET ÉLÉMENTAIRE.

Ont obtenu le Brevet Élémentaire à la Session officielle d'examen, le 9 juillet 1925: Jacques Favreau; Victor Girardin.

CERTIFICAT D'ÉTUDES.

Ont obtenu le Certificat d'Etudes délivré par le Comité de l'Enseignement libre,

Deuxième degré: Olympe Lechevallier, Henri Gautier, Gabriel James.

Premier degré: A. Le Troquer, René Dagort, Lucien Goupilliére, Louis Gauvain, Pierre Douet, André Gilbert, William Riggs, Ernest Hutton, Pierre Plaa.

PRIX DES MATERIES CLASSIQUES

CLASSE DE SIXIÈME.

Première division. — PRIX (offert par M. le Maire et le Conseil Municipal de St-Pierre): Victor Girardin, titulaire de 5 prix et 4 accessits.

PRIX (offert par la Chambre de Commerce de Saint-Pierre): Jacques Favreau, 4 p., 4 a.

PRIX (offerts par le Comité de l'Enseignement libre): O. Lechevallier, 2 p. 1 a.; Henri Gautier, 1 p., 2 a.; Gabriel James, 2 a.

Deuxième division. — Prix et accessits obtenus: Pierre Gervain, 6 p., 1 a.; Paul Lebailly, 2 p., 2 a.; Maurice Leroux, 2 p., 1 a.; Alain Favreau, 1 p., 1 a.; Léon Ruellan, 9 a.; Georges Déminiac, 1 a.; Gaston Detcheverry, 1 a.



CLASSE DE SEPTIÈME.

Première division. — Prix et accessits obtenus: A. Le Troquer, 7 p. 5 a.; Ch. Morazé, 6 p., 5 a.; René Dagort, 5 p.; A. Gilbert, 3 p., 6 a.; L. Goupilliére, 3 p., 6 a.; E. Hutton, 3 p., 1 a.; W. Riggs, 3 p., 5 a.; L. Gauvain, 2 p., 2 a.; P. Douet, 1 p., 4 a.; Pierre Plaa, 1 p., 2 a.; Armand Gélos, 6 a.; Camille Siegfried, 4 a.; Jos. Drouet, 2 a.; Emile Rose, 2 a.; Paul Victor, 2 a.

Deuxième division. — Prix et accessits obtenus: Georges Briand, 9 p. 2 a.; Auguste Gervain, 7 p. 4 a.; Jean Lalanne, 6 p., 2 a.; J. Cantaloup, 3 p., 4 a.; Charles Artur, 2 p., 6 a.; Paul Hebditch, 2 p., 4 a.; Pierre-Marie Lebailly, 2 p.; 4 a.; René Bartlett, 1 p., 8 a.; Jos. Foliot, 1 p., 4 a.; A. Briand, 1 p., 3 a.; Francis Dérible, 1 p., 1 a.; Georges Fontaine, 1 p., 1 a.; Edouard Dérible, 1 p.; Auguste Admont, 6 a.; Eugène Lafargue, 2 a.; Henri Nicole, 2 a.

CLASSE DE HUITIÈME.

Première division. — Prix et accessits obtenus: Christian Favereau, 6 p. 2 a.; Lucien Girardin, 5 p., René Goupilliére, 3 p.; Robert Dagort, 3 p., 4 a.; Ernest Victor, 2 p., 4 a.; Jean Gautier, 2 p., 2 a.; Francis Lemaine, 1 p., 2 a.; Paul Roverch, 1 p., 2 a.; L. Arantzabé, 1 p., 1 a.; René Le Goff, 1 p., 1 a.; Georges Lesaux, 1 p., 1 a.; Emile Roverch, 1 p.; Raymond Briand, 5 a.; René Bourgeois, 2 a.; Georges Ozon, 2 a.; Edouard Perrot, 2 a.; Norbert Siegfried, 2 a.; René Vidal, 2 a.; Gustave Champdoizeau, 1 a.; Jean Gauvain, 1 a.; Maurice Larralde, 1 a.; Jos. Mouton, 1 a.; Auguste Macé, 1 a.; Alex. Poirier, 1 a.; Pierre Renoux, 1 a.

Deuxième division. — Prix et accessits obtenus: Jean Girardin, 5 p., 1 a.; Fabien Petitpas, 4 p., 2 a.; Eugène Victor, 4 p., 2 a.; Jos. Vigneau, 4 p., 2 a.; Francis Perrin, 2 p., 3 a.; Etienne Urdanabia, 1 p., 6 a.; Jos. Fauvel, 1 p.; Jos. Autin, 3 a.; René Lefresne, 3 a.; Francis Cloony, 1 a.; Louis Lévéque, 1 a.; Emilien Schuster, 1 a.

Les « As » du Catéchisme

Appelons ainsi les enfants qui viennent de passer un bon examen d'Instruction religieuse.

Nous les indiquons dans l'ordre de mérite. Les noms en *italique* désignent les enfants qui vont à l'école communale; les autres noms sont ceux des élèves des écoles libres.

COURS DE PERSÉVÉRANCE

DEUXIÈME ANNÉE: Paul Lebailly, *Henri Clairaux*, *René Enguehard*, Christian



Morazé, Pierre Douet, Georges Briand, Louis Gauvain, Camille Siegfried, Georges Fontaine.

Eveline Detcheverry, Armèle Jouquand, Marie Gendron, Odette Lafitte, Renée Levavasseur.

PREMIÈRE ANNÉE: Lucien Gouilliére, Maurice Leroux, Alain Favereau, *Roger Borotra, Georges Portais*, Charles Artur, *Victor Yon*.

Noëlla Riggs, Rachel Lassus, Marguerite Irvigne, Anita Martel, Paulette Lescouplet, Jeanne Pitman, Emilienne Poulain, Louise Roblet.

COURS DE LA COMMUNION SOLENNELLE ET DE LA CONFIRMATION

Pierre Gervain, Auguste Le Trocquer, Gustave Champdoizeau, *Pierre Langlois*, René Dagort, *Guy Bensch*, Jean Lalanne, *Pierre Beauperluis*, Auguste Admond, *René Portais*, Richard Bartlett, Paul Hebditch, Ernest Hutton, François Derible, Armand Gélos, *Jean-Baptiste Halloet*, *Georges Josseaume*, André Dedeman,

Madeleine Béchet, Marie Lemaine, Juliette Dugué, Gabrielle Leroux, Simone Farvacque, Marie-André Irvigne, Angèle Lafargue, Yvonne Girardin, Marthe Thomas, Bérangère Morazé, Antoinette Heudes, Paulette Hacala, Rose Rebmann, Marie Lefèvre, Marie de La Villefromoy, Marie Apestéguy, Ella Lechevallier, Marguerite Huby, Hélène Etchegoyen, Alice Hacala, Laure Girardin.

COURS PRÉPARATOIRE

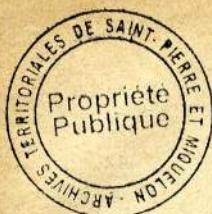
Léon Ruellan, André Gilbert, Eugène Lafargue, Jean Cantaloup, Pierre-Marie Lebailly, André Tilly, Edouard Derible, Joseph Beauperluis, Richard Briand.

Geneviève Vergues, France Sire, Jeanne Champdoizeau, Roberte Pitman, Juliette Daireaux, Thérèse Briand, Lucienne Ozon, Madeleine Deminiac, Marie Guibert, Marie Enguehard, Paulette Nicole, Denise Quémart, Marie Amestoy, Alberte Vidal, Suzanne Lefèvre, Emilie Hacala.

Un peu de notre Histoire (15).

Ainsi qu'il a été annoncé dans le dernier N° du F.P., nous commençons aujourd'hui la publication généalogique de celles des familles d'Acadie et de France qui, établies à Miquelon pendant l'occupation française de 1763 à 1778 ont encore des descendants dans la Colonie.

Les renseignements sur ces familles ont été puisés dans les registres de cette paroisse correspondants à cette période, ainsi que dans les ouvrages très documentés de M. Placide Gaudet (*Archives Acadiennes*) et de M. Emile Laurière (*Tragédie d'un Peuple*). Nous faisons toutefois observer que, n'ayant pas à notre disposition les registres paroissiaux de 1783 à 1793, ces renseignements, pour quelques familles, sont incomplets.



FAMILLES VIGNEAU.

Les dénominvements successifs de la population de l'Acadie de 1671, 1686, 1693, 1698, 1701, 1707 et 1714, ne révèlent la présence dans cette colonie que d'une Catherine Vigneau mariée à un sieur Pierre Martin, laboureur.

Il ne faut donc pas rechercher dans cette ancienne possession française le berceau des familles Vigneau, mais plutôt à Terre-Neuve. En effet, lors de la cession de ces îles à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, le gouvernement fit passer à l'île Royale ou du Cap-Breton la plupart des pêcheurs fixés à Plaisance et à Saint-Pierre. Une vingtaine de familles, dont des Vigneau, s'établirent ainsi à Louisbourg et dans d'autres localités de cette île.

Il est donc vraisemblable que les quatre frères Vigneau: Jacques, probablement né à Terre-Neuve, avec Simon, Joseph et Jean, ces trois derniers nés à Port-Royal respectivement en 1714, 1715 et 1727, et Françoise Vigneau, née à Plaisance en 1700, demeurant en 1752 avec son mari Georges Barbudeau, chirurgien, à Saint-Esprit, étaient les enfants de l'une de ces familles Vigneau qui, après un très court séjour au Cap-Breton, aurait émigré à Terre-Neuve. Quant à la femme de Pierre Martin, c'était probablement une parente de cette famille de Terre-Neuve, venue bien avant elle en Acadie, comme la Marguerite Vigneau, native de Port-Toulouze, mariée à Charles Poivier, et demeurant au dit lieu.

En 1731, des Vigneau, sans doute Jacques, alors âgé de 30 ans, et son frère Simon, un peu plus jeune, étaient établis à la Baie Verte, sur le golfe Saint-Laurent. Propriétaires de bateaux qu'ils commandaient eux-mêmes, et avec l'aide de quelques bardis compatriotes ils ne craignaient pas, malgré la défense formelle du gouverneur de l'Acadie, de ravitailler en céréales et en bétail la colonie du Cap Breton encore française.

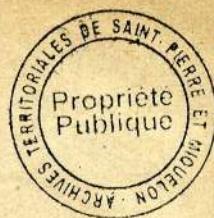
Joseph vint s'établir à Port-Toulouze avec sa famille en 1738; Jean-Baptiste en 1720. Voici d'ailleurs, en ce qui concerne ces deux familles, l'extrait du recensement de 1752 des habitants du Cap Breton:

Joseph Vigneau, habitant caboteur, natif de la cadie âgé de 37 ans, marié avec Catherine Arceneau, native de Port-Royal âgée de 33 ans, il y a 14 ans qu'ils sont établis dans la colonie.

Ils ont cinq garçons et deux filles: Joseph, âgé de 13 ans, Nicolas, âgé de 11 ans, Jean, âgé de 10 ans, Pierre, âgé de 6 ans, Hippolite, âgé de 3 ans, Rose, âgée de 15 ans, Marguerite, âgée de 7 ans.

Baptiste Vigneau, natif du Port-Royal, âgé de 25 ans, marié avec Anne Poivier, native de la Cadie, âgée de 28 ans et il y en a un demy qu'ils sont dans la colonie. Ils ont deux garçons et quatre filles: Jean-Baptiste, âgé de 10 ans, Amant, âgé de 6 ans, Marie, âgée de 12 ans, Téotiste, âgée de 8 ans, Marguerite, âgée de 4 ans, Nastazie, âgée d'un an.

En 1749, les Acadiens constamment en butte aux vexations des Anglais, résolurent de déléguer à Paris l'un d'eux, Joseph Vigneau, « pour informer le Ministre de leur triste situation et implorer l'honneur de sa protection ». Ce devait être en vain. La dispersion des Acadiens était déjà décidée en principe. Restait l'exécution: elle ne se fit pas longtemps attendre.



De toutes les familles acadiennes, celle de Jacques Vigneau, surnommé Maurice, et de Marguerite Bourg, son épouse en secondes noces, eut peut-être le plus à souffrir de l'acte criminel des Anglais. Tous les membres de cette famille, père, mère, cinq fils: Jacques, Joseph, Abraham, Pierre et Jean, ces deux derniers avec leur femme et deux enfants, furent déportés, les uns en Géorgie, les autres dans la Caroline du Sud.

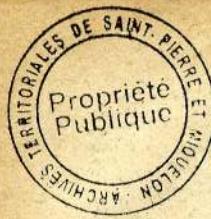
Exposés aux constantes vexations d'un ennemi inaccessible à un sentiment généreux, incommodés par une température à laquelle ils ne sont point habitués, les malheureux supportent stoïquement leurs souffrances, vivant du maigre salaire de ceux qui, d'aventure, veulent bien leur donner un peu d'ouvrage. Et même, en dépit de cette misérable situation, Jacques, Joseph et Abraham, comme beaucoup de leurs compatriotes déportés, se marient avec des Acadiennes. Il naît un fils à Jean Vigneau à Savannah, le 25 décembre 1755, et un à Pierre, à Georgerie, dans la Caroline du Sud, le 22 janvier 1756.

Un an à peine s'est écoulé que toute la famille se trouve réunie à Savannah c'est pour s'évader avec une soixantaine d'autres Acadiens, sur deux petites goëlettes. Après une navigation pleine de péripéties, ils arrivent devant New-York; mais les autorités s'étant opposées à leur débarquement, ils se voient dans l'obligation de continuer leur route et débarquent enfin sur les côtes du Massachusetts.

En 1757, on les retrouve à Leicester, sans ressources, malades pour la plupart; personne ne veut les recevoir. Ils sollicitent quelques secours des autorités; on les leur accorde, mais on se débarrasse de ces importuns. Voici, en effet, une lettre adressée par les conseillers de cette ville au gouverneur du Massachusetts, lettre qui dépeint l'état lamentable de ces pauvres gens:

La pétition des conseillers de Leicester expose humblement :

Que vos pétitionnaires, conformément à vos ordres, ont pris soin aussi bien que possible de James Morris (Jacques Vigneau, dit Maurice) et de sa famille, qui se compose de vingt personnes en tout et de manière à causer le moins de frais possible à la province que le coût de leur entretien durant la saison d'hiver, a été de 2 s.-8 d. pour chaque membre. Nous avions l'espoir, une fois l'hiver passé, de trouver pour ces gens quelque endroit où ils pourraient pourvoir sinon entièrement du moins à une partie de leurs besoins, mais nous n'avons pu encore rien trouver pour eux, car ces gens sont dans des conditions telles que personne ne veut les prendre à leur service. Le père et la mère âgés respectivement de 56 et 67 ans sont tous les deux infirmes, le fils ainé est d'une constitution faible, et a quatre enfants: le second fils a un enfant et sa femme est sur le point de donner naissance à un autre; le troisième a une femme avec un enfant à la mamelle; le quatrième a une femme qui a accouché dernièrement et qui est encore malade et faible; le cinquième a une femme et un enfant; la sixième et dernière enfant a une petite fille. On ne veut plus les garder dans les endroits où ils sont aujourd'hui, et les frais de leur entretien augmentent, parce que nous sommes obligés de faire venir des vivres pour eux des bourgs voisins. En conséquence vos pétitionnaires vous prient humblement de faire transporter le dit James et sa famille dans un autre bourg où leur entretien coûtera moins cher, ou de nous faire parvenir des instructions spéciales à leur égard ».



M. Lauvrière se demande ce qu'il advint de Jacques Vigneau et de sa trop nombreuse progéniture. Il faut croire qu'en véritables Acadiens, jamais découragés, ces pauvres gens surent se débrouiller, puisque, en 1761 et 1762, Jacques, Abraham et Joseph sont à Roxberi, Pierre et Jean à Boston et qu'enfin, en 1763, le père Jacques Vigneau et sa femme débarquent à Miquelon, en compagnie de leurs cinq garçons, tous mariés; savoir: Joseph avec Anne Bourgeois, Abraham avec Marie Bourg, Jean avec Marie Bourgeois, Jacques avec Rose Sire, Pierre avec Magdeleine Sire, — et une douzaine de petits enfants.

La femme du père Jacques mourut à Miquelon le 13 novembre 1770, âgée d'environ 90 ans; son mari le 18 mai 1772, à 78 ans.

Plus heureux que leurs compatriotes, les deux familles Jacques et Baptiste Vigneau du Cap-Breton, chassées de cette île le 26 juillet 1758, après la capitulation de Louisbourg, se réfugièrent en Nouvelle-Ecosse. La famille de Baptiste s'augmenta d'un fils, Jacques, né le 10 août suivant, à Dartmouth (aujourd'hui Dartmouth, près d'Halifax). Deux enfants de Joseph se marièrent dans ces mêmes parages: Joseph avec Magdeleine Sire et Rose avec Jean Cormier. On se demande comment tous ces braves gens purent vivre tranquillement en plein pays ennemi !

Ces familles rallierent cependant intégralement Miquelon en 1763. Une fille, Anastasie, était née à Joseph fils, le 17 Avril 1762, à Chedabouctou. Les autres enfants de Joseph se marièrent à Miquelon: Nicolas avec Marguerite Sire, en 1766; Pierre avec Marie Sire, en 1771; Hippolite avec Françoise Dugas, en 1772; Jean avec Marie-Modeste Vigneau, en 1774.

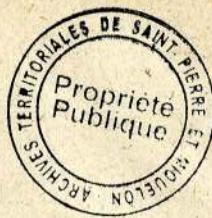
Ceux de Baptiste s'établirent aussi à Miquelon: Marguerite avec Claude Bourgeois, en 1754; Jean avec Anne Lafargue, en 1765, Amand avec Anastasie Boudrot; Téotiste (Nanette) avec Pierre Coste et Rosalie (Nastazie) avec Félix Hébert, en 1771.

Simon Vigneau et sa femme Marianne Arseneau étaient décédés à Port-Royal quelque temps avant la dispersion de la population, laissant une enfant en bas âge, Modeste, qui fut emmenée en exil par son oncle Jacques. (C'est la sixième enfant dont parlent les conseillers de Leicester).

Elle se maria à Miquelon en 1765 avec Jean Cormier.

Angélique Vigneau, fille de Joseph et de Anne Bourgeois, se maria à Miquelon en 1774 avec Vincent Sire; une fille de Pierre Vigneau et de Magdeleine Sire, avec Marie Dugas, en 1771. En 1776, toutes ces familles Vigneau comptaient 56 enfants, dont 42 nés à Miquelon. Elles sont encore nombreuses dans la colonie, car la descendance a été féconde en progéniture. D'autres Vigneau se sont établis aux îles de la Madeleine où quelques-uns de leurs ancêtres avaient suivi, en 1793, le curé de Miquelon, l'abbé Allain, qui avait refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. On en trouve aussi au Labrador et dans d'autres régions du Canada.

Un certain nombre de Vigneau se fixèrent en France à la suite des déportations de 1778 et 1793. Plusieurs cependant revinrent à Miquelon, à la suite de la rétrocession de nos îles à la France; c'est ainsi que, le 22 juin 1816, le transport de l'Etat « La Caravane » amena, parmi les passagers, 29 Vigneau, fils e



petits-fils des Vigneau qui étaient arrivés à Miquelon en 1763. Parmi ceux qui étaient restés dans la métropole, une enquête faite en 1822 signale des familles Vigneau, avec plusieurs enfants, à Port-Louis (Morbihan) ; deux familles Vigneau à La Rochelle, avec chacune quatre enfants ; une famille Vigneau à Rochefort et sept Vigneau à Bordeaux.

Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1925

BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, par le sacrement de Baptême, le 2 juillet : Auguste-Alphonse-Pierre SÉRIGNAC. Parrain : Pierre Sérgnac (grand-père) ; marraine : Germaine Admond, née Chaignon.

La pêche. — Ici, comme ailleurs, la question de la pêche est à l'ordre du jour. Mais les pêcheurs n'ont pas lieu de dire que tout va bien, car la morue ne donne pas comme l'an dernier. Le capelan a disparu de bonne heure ; dès le 10 juillet l'encornet, son ennemi, avait annoncé sa présence.

A l'église. — Le modeste trésor de notre sacristie s'est enrichi d'une belle chasuble blanche et d'une chape, dons de Monseigneur, pour compenser la disparition de la chape d'or qui avait trop douloureusement subi l'irréparable outrage des ans. Ces nouveaux ornements ont été étrennés à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur.

Succès scolaires. — Emilienne Laloi, Elise Dérouet, Emilie Josseaume, Joseph Nicolas ont obtenu le Certificat d'études primaires élémentaires, à la session d'examen du 30 juin - 1^{er} juillet. — Mariette Dufresne, élève au Pensionnat de Saint-Pierre, a subi avec succès les examens du Brevet élémentaire.

Régates du 14 juillet. — On sait que, à l'Île, la fête du 14 juillet est renvoyée au mois de septembre. Cela n'a pas empêché quelques-uns de nos doris de participer aux régates Saint-Pierraises. Disons que la chance les a favorisés, puisque MM Jean Guillaume et Ernest Tillard ont gagné le 1^{er} prix, les Frères Peigné le 2^{me} prix, et Constant Jugan fils, le 3^{me} prix.



Chronique de Miquelon

DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1925

BAPTÈME. — A été baptisée et est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise, le 30 juin : Marguerite-Marie VIGNEAUX. Parrain : Francis Vigneaux ; marraine : Sophie Coste.

La pêche. — Jusqu'à ce jour, elle a été plutôt faible ; car l'an dernier, à pareille époque, le rendement avait été supérieur de moitié. Voilà qui n'est guère réjouissant !

Mais il est un autre sujet de mécontentement chez les Miquelonnais. Des pêcheurs Anglais — on a compté une dizaine de goëlettes — sont venus dans les parages de l'île. Ils « tranchent » leur morue sur les fonds de pêche, — ce qui retient le poisson loin de la côte ; et ils emploient des méthodes inadmissibles pour prendre le poisson en se servant d'hameçons énormes pour le « faucher », ce qui ne va pas sans lui occasionner de nombreuses blessures. Avec de pareils procédés, on aura vite fait de dépeupler les parages d'ordinaire si poissonneux de Miquelon, au grand détriment de la pêche locale.

Elections. — Le dimanche, 5 juillet, la commune de Miquelon avait à élire un membre du Conseil d'Administration. M. Paul Chartier a été élu, sans concurrent, par 97 voix sur 100 votants.

SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon).

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.

Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes —
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importa-
tion - Exportation.



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE QUAI DE LA RONCIÈRE

Constant DAGORT

Commissions — Consignations
Liqueurs et tabacs.
Nouveautés, Epicerie. — Gros et détail.

Lespagnol Frères QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

P. ANDRIEUX ET LEMÉAC

Commission-Consignation.
Agents exclusifs Champagne Piper Heidsieck - Cognac Godet père - Vermouth Cinzano - Vins de Bordeaux Descas père et Fils.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Visitez le « New-York Stores ». Modes et Nouveautés. Marchandises nouvelles par tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot
Commissions-Consignations.

Agence de la Maison Robinson Export.
" des Liqueurs " Labbé François " de Dunville Whisky.
" de Cognac Audouin frères et Cie.
" de Vins Ducasse.

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

Aug. Fontaine,
Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons. - Gros et détail.

PÉCHERIES DE FRANCE
Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne Delbeck et Cie, Reims — Champagnes. Fournier-Demars de Bourges — Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

O. Lechevallier et Cie

Commissions - Consignations. Liqueurs et tabacs - Champagne, Cognac et Whisky

Léon BRIAND

Vins de Bordeaux blanc et rouge en barriques, demi-barriques, - Caisses : St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac etc.

C. P. Chartier,

Représentant de la Maison Peugeot Bicyclettes.

LUCIEN RHOMER

Confiserie-Patisserie. Ouvert tous les jours

LA MORUE FRANÇAISE ET SÉCHERIES DE FÉCAMP

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles divers.

HOTEL ROBERT

Quai de la République



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Baily

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

Louis LEGENTIL

Représentant en vins de Bordeaux.

ALBERT BRIAND

Rue de la Pondrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

La Morue Française & Sécheries de Fécamp

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

MOTEURS**« DELCO - LIGHT »**

MM. Landry et Pine, représentants

A. ROULET

Boucherie - Charcuterie. Commission - Consignation.

Pension Restaurant

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

GAUTIER Joseph

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs etc. Fournisseur des navires.

Victor FARVACQUE

Cordonnerie. Réparation de chaussures.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.

Représentant*Cognac: Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac
Champagne: V^e Clicquot-Ponsardin, Reims
Vins fins: Roseheen et C[°], Bordeaux.**Armement: Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.**Morues: Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.**Armement: Maison Ch Leborgne, Paris.
Assurance Maritime: The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.**Assurance contre l'incendie: Phoenix Insurance Co Limited of London, L.**Moteurs marins: The Hubbard Motor Co, Connecticut.***La Banque Canadienne de Commerce**

Siège social, TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500.000.000 dollars.

Capital versé: 20.000.000 "

Fonds de réserve: 20.000.000 "

Affaires de Banque en général

589 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France, en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais — Société Générale.

Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 % d'intérêt dans notre département d'Epargnes.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.

Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

Heures de bureau:

Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.

*Agence de St-Pierre et Miquelon.*G. D. DALLAIRE,
Directeur.